

Annexes

Les chiffres du mal-logement 2015
Glossaire
Bibliographie

LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT EN 2015

3,5 millions de personnes mal logées

| | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Personnes privées de domicile personnel | |
| dont personnes sans domicile (1) | 141 500 |
| dont personnes en résidences sociales ex nihilo (hors FTM et FJT) (2) | 19 485 |
| dont résidence principale en chambre d'hôtel (3) | 38 000 |
| dont habitations de fortune : cabane, construction provisoire, personnes vivant à l'année en camping ou en mobil-home... (3) | 85 000 |
| dont personnes en hébergement « contraint » chez des tiers (4) | 411 000 |
| Total | 694 985 |
| Personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (5) | |
| dont privation de confort | 2 123 000 |
| dont surpeuplement « accentué » | 800 000 |
| <i>moins les personnes cumulant inconfort et surpeuplement</i> | -145 000 |
| Total | 2 778 000 |
| Gens du voyage qui ne peuvent accéder à une place dans les aires d'accueil aménagées* (6) | 51 632 |
| TOTAL des personnes mal-logées (a) | = 3 524 617 |

Plus de 5 millions de personnes fragilisées par rapport au logement

| | Nombre de personnes |
|--|---------------------|
| Propriétaires occupant un logement dans une copropriété en difficulté (356 626 logements) (7) | 729 636 |
| Locataires en impayés de loyer (494 200 ménages) (7) | 1 252 000 |
| Personnes en situation de surpeuplement « au sens large », hors surpeuplement « accentué » (8) | 3 224 000 |
| Personnes en hébergement « résigné » (hors hébergement contraint)** (9) | 240 599 |
| <i>Moins les doubles-comptes (personnes cumulant plusieurs situations de fragilité)</i> | -292 000 |
| TOTAL des personnes en situation de fragilité (b) | = 5 154 235 |

| | |
|---|--------------------|
| <i>Moins les doubles-comptes entre les deux tableaux (personnes cumulant situation de mal-logement et de fragilité) (c)</i> | -575 000 |
| TOTAL GÉNÉRAL (a+b-c) | = 8 103 852 |

Sachant par ailleurs que :

- **Près d'1,1 million de logements en copropriétés sont potentiellement fragiles** d'après une récente étude de l'Anah (10). Cette donnée n'a pas pu être intégrée dans le tableau ci-dessus en raison d'un risque de doubles-comptes important avec les autres catégories de ménages fragiles. La publication prochaine de l'ENL 2013 devrait permettre d'actualiser ces informations, comme de nombreux autres indicateurs présentés ici.
- **5,1 millions de ménages** sont en situation de précarité énergétique dans leur logement, soit environ 11 millions de personnes (11).
- **70 000 ménages propriétaires et accédants** étaient en situation d'impayés pour le paiement de leurs charges ou le remboursement de leur emprunt immobilier au moment de l'enquête (5).
- **91 180 ménages** ont occupé un logement sans droit ni titre suite à une décision de justice ayant prononcé l'expulsion entre 2009 et 2011*** (12).
- **Sans oublier que près de 1,8 million de ménages** ont une demande de logement social en attente (13).

Statistiquement, ces derniers chiffres ne peuvent être cumulés (risques de doubles-comptes, chiffres concernant des ménages et non des personnes...), mais leur ampleur indique que l'on peut estimer aujourd'hui que :

10 millions de personnes sont touchées, de près ou de loin, par la crise du logement.

Sources :

- (1) Insee, Enquête Sans-domicile 2012.
- (2) DGCS à fin 2013.
- (3) Insee, Recensement de la population 2006.
- (4) Insee, Enquête nationale Logement 2002.
- (5) Insee, ENL 2006.
- (6) Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère du Logement, à fin 2013.
- (7) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Insee, ENL 2006.
- (8) ENL 2006, calcul Insee à partir d'une variable DGALN, ministère du Logement.
- (9) Fondation Abbé Pierre, à partir des données de l'Ined et de l'Insee - ENL 2002.
- (10) Anah/Dgaln d'après Filocom 2009, MEDDE d'après DGFIP, Fichier d'aide au repérage des copropriétés fragiles.
- (11) 1^{er} rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), 2014.
- (12) Fondation Abbé Pierre, à partir des données du ministère de l'Intérieur 2009-2011.
- (13) Système national d'enregistrement de la demande de logement social, au 1^{er} juillet 2014.

Indications complémentaires :

* Sachant que les Schémas départementaux d'accueil des Gens du voyage établissent un objectif à 38 794 places en aires d'accueil (objectif réévalué suite à l'adoption des schémas révisés) et que 25 886 places étaient disponibles fin 2013, on peut estimer que 12 908 familles n'ont pas accès à une place en aire d'accueil aménagée, soit 51 632 personnes (en appliquant un ratio de 4 personnes par famille).

** 695 648 enfants de 18 ans ou plus sont retournés vivre chez leurs parents ou grands-parents (après avoir occupé un logement indépendant pendant plus de 3 mois). En retirant ceux qui sont encore étudiants, ceux qui n'ont pas le projet d'habiter dans un logement indépendant et ceux qui en ont le projet et les moyens financiers, et en retirant également le « noyau dur » de personnes en hébergement contraint chez des tiers, déjà comptabilisé parmi les 3,5 millions de personnes mal-logées, on peut estimer que 240 599 personnes sont « résignées » par rapport à leur situation d'hébergement chez leurs parents ou grands-parents.

*** Au cours des trois dernières années pour lesquelles des données ont été communiquées par le ministère de l'Intérieur (2009 à 2011), il y a eu 126 261 demandes de concours de la force publique ayant fait suite à une décision de justice prononçant l'expulsion. Ces locataires deviennent de fait occupants sans droit ni titre et peuvent être expulsés sans nouvelle décision de justice (certains décidant de quitter leur domicile, sous la contrainte de la procédure et avant l'intervention des forces de l'ordre). Si l'on extrait de ces ménages les 35 081 qui ont effectivement été expulsés avec le concours de la force publique de 2010 à 2012, on trouve le résultat suivant : 126 261 – 35 081 = 91 180 ménages qui se sont retrouvés au cours de ces trois années dans des situations extrêmes de fragilité.

COMMENTAIRE DES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT 2015

3,5 millions de personnes non ou très mal logées, plus de 5 millions en situation de fragilité à court ou moyen terme dans leur logement... Les problèmes de logement s'expriment sous des formes multiples (sans domicile et absence de logement personnel, mauvaises conditions d'habitat, difficultés pour se maintenir dans son logement...) et à des degrés divers, que la Fondation Abbé Pierre cherche à mettre en lumière dans un état des lieux chiffré.

Pour cela, elle est tributaire des données existantes au niveau national et regrette qu'aujourd'hui, de nombreuses situations échappent en partie à la connaissance statistique (personnes en « squats », cabanes, camping à l'année, bidonvilles...). Si des pistes d'amélioration importantes ont été formulées par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) dans son rapport de juillet 2012 sur « Le mal-logement¹ », celles-ci doivent à présent donner lieu à des investigations concrètes. La Fondation Abbé Pierre plaide notamment pour que le rythme des enquêtes de l'Insee puisse être intensifié dans le domaine du logement, sachant que 11 ans auront séparé l'enquête Sans-domicile 2001 de celle de 2012 ; et que les premiers résultats de l'enquête Logement de 2013-2014 ne sont pas disponibles à ce jour pour actualiser des données datant de 2006 (voire 2002 en ce qui concerne les hébergés chez des tiers).

3,5 millions de personnes non ou très mal logées

Parmi les 3,5 millions de personnes confrontées à une problématique aigüe de mal-logement, près de 695 000 sont privées de domicile personnel.

Une publication de l'Insee en juillet 2013² indique que **141 500 personnes sont « sans domicile³ »** en France métropolitaine au début de l'année 2012, soit une progression de 44 % par rapport à l'enquête de 2001. Parmi elles, on recense 81 000 adultes accompagnés de 30 000 enfants, qui ont utilisé

¹ Afin d'améliorer l'état de la connaissance publique sur le mal-logement, le Conseil national de l'information statistique a mis en place un groupe de travail en juillet 2010 avec les services producteurs de données, chercheurs, acteurs et associations concernés par la problématique du logement. La Fondation Abbé Pierre a participé activement au groupe de travail qui s'est réuni autour du CNIS en 2010 et 2012.

² Insee première n°1455, « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », juillet 2013.

³ Au sens de l'Insee, une personne est dite « sans domicile » si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid). Sans être « sans domicile » au sens de l'Insee donc, certaines personnes peuvent ne pas avoir de logement personnel : celles qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un foyer, à l'hôpital, en prison, dans un squat, qui sont hébergées chez un particulier...

au moins une fois les services d'hébergement ou de restauration dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants, auxquelles s'ajoutent 8 000 sans-domicile dans les communes rurales et petites agglomérations, ainsi que 22 500 personnes en centres d'accueil pour demandeurs d'asile. La Fondation Abbé Pierre y ajoute une partie des personnes accueillies dans les résidences sociales (qui ne font pas partie du panel enquêté par l'Insee), soit celles qui occupent les 19 485 places en résidences sociales *ex nihilo*⁴ disponibles à fin 2013.

Parmi les 695 000 personnes souffrant d'une absence de logement figurent également toutes celles qui ont recours à des formes d'habitat extrêmement précaires : baraques de chantier, logements en cours de construction, locaux agricoles aménagés... **85 000 personnes résident dans ces « habitations de fortune »** d'après le recensement de la population de 2006, dont les trois quarts vivent dans des constructions provisoires ou des mobil-home (sans possibilité de mobilité).

Par ailleurs, le recensement de la population a permis d'établir à **38 000 le nombre de personnes vivant à l'année dans des chambres d'hôtel**, le plus souvent dans des conditions d'habitat très médiocres (absence de sanitaires, aucune installation permettant de faire la cuisine...).

N'ayant pas les moyens financiers d'accéder à un logement indépendant, de nombreuses autres personnes sont enfin hébergées chez un parent, un ami ou une connaissance. D'après les résultats de l'enquête Logement de 2002 (le module « hébergement » ayant été supprimé de l'ENL 2006), l'Insee indique qu'un « noyau dur » de 79 000 personnes, âgées de 17 à 59 ans, résident chez des ménages avec lesquels elles n'ont aucun lien de parenté direct. Il convient pour la Fondation Abbé Pierre d'ajouter à ce « noyau dur » tous les **enfants adultes contraints de revenir chez leurs parents ou grands-parents**, faute de pouvoir se loger de façon autonome (soit 282 000 enfants de plus de 25 ans)⁵ ainsi que les personnes, âgées de 60 ans ou plus, qui sont hébergées chez un tiers suite à une rupture familiale, un deuil, des difficultés financières ou de santé (soit environ 50 000 personnes). Au total, ce sont donc **411 000 personnes qui sont contraintes à l'hébergement chez un tiers, faute de solution de logement adaptée à leurs besoins**.

À côté des personnes exclues du logement, le mal-logement renvoie aussi aux mauvaises conditions d'habitat. À partir de l'enquête Logement de 2006, l'Insee estime aujourd'hui, sans doubles-comptes, que **2 778 000 personnes vivent dans des logements inconfortables (2,1 millions de personnes) ou surpeuplés (800 000 personnes)**. Par analogie avec les critères retenus par la loi Dalo, sont alors considérés comme « privés de confort » les

⁴ Sur 97 425 places en résidences sociales « classiques » disponibles au 31 décembre 2013 (hors maisons-relais et pensions de famille), la DGCS indique que 20 % relèvent de création *ex nihilo* (hors résidences sociales issues de la transformation des Foyers de travailleurs migrants et de Foyers de jeunes travailleurs).

⁵ Hors étudiants et ceux qui ont tout juste achevé leurs études.

logements situés dans des immeubles insalubres, menaçant de tomber en ruine ou ayant au moins deux défauts parmi les suivants : installation de chauffage insuffisante ou mauvaise isolation, infiltrations d'eau, électricité non conforme, absence d'installation sanitaire ou de coin cuisine. Le surpeuplement « accentué » renvoie pour sa part aux logements auxquels il manque au moins deux pièces par rapport à la norme de « peuplement normal »⁶. L'identification des doubles-comptes par l'Insee permet désormais de mettre en lumière les situations de personnes confrontées à un cumul de difficultés : en 2006, 28 000 ménages (soit 145 000 personnes) vivent ainsi dans des logements qui sont à la fois inconfortables et surpeuplés.

Enfin, **de nombreuses familles de Gens du voyage** figurent également parmi les victimes du mal-logement, lorsqu'elles disposent de revenus modestes et rencontrent alors des difficultés importantes pour s'arrêter temporairement ou s'installer durablement sur un territoire. Dans le cadre des schémas départementaux, 38 794 places en aires d'accueil doivent être financées par les communes, mais 12 908 places manquaient toujours à l'appel fin 2013, ce qui se traduit par des situations d'extrême précarité pour toutes les familles qui ne peuvent accéder à une aire et à des conditions de vie décentes, soit environ 51 600 personnes.

Plus de 5 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement

Derrière les formes les plus graves de mal-logement et d'exclusion du logement, se cachent de nombreuses autres situations de réelle fragilité, auxquelles sont confrontées plus de 5 millions de personnes.

Il en est ainsi des ménages qui, bien que propriétaires, se retrouvent fragilisés dans des copropriétés en difficulté. D'après une exploitation de l'enquête Logement de 2006 réalisée par la Fondation Abbé Pierre, environ **730 000 personnes sont confrontées à un très mauvais fonctionnement de leur copropriété, à un défaut d'entretien ou à des impayés importants et nombreux**. Notons que cette estimation ne concerne que les copropriétaires occupants (c'est-à-dire à peine plus de la moitié des ménages en copropriété) et que d'autres données ont été récemment publiées par l'Anah portant sur plus d'un million de logements en copropriétés potentiellement fragiles, que nous n'avons pas pu retenir ici sans risques de recoupements avec d'autres catégories.

⁶ La norme de « peuplement normal » prévoit au minimum une pièce pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pièce pour les célibataires de 19 ans et plus, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.

Par ailleurs, de nombreux locataires sont fragilisés par l'augmentation des coûts du logement : d'après l'enquête Logement, **1 252 000 personnes étaient en impayés locatifs en 2006**. Un chiffre bien antérieur à la crise économique, survenue en 2008-2009, et dont on peut craindre aujourd'hui qu'il ne soit plus inquiétant encore.

Sans qu'elles ne relèvent d'une forme aigüe de mal-logement, de nombreuses situations de surpeuplement et d'hébergement chez des tiers retiennent par ailleurs notre attention et renvoient à des problématiques massives. C'est ainsi le cas des **3,2 millions de personnes en situation de surpeuplement « au sens large »** (c'est-à-dire qui vivent dans des logements où il manque une pièce par rapport à la norme de « peuplement normal » au sens de l'Insee — hors surpeuplement « accentué »).

C'est le cas également des hébergés chez des tiers : au-delà des personnes en hébergement « contraint » (tel que défini par l'Insee soit 282 000 jeunes de plus de 25 ans, comptabilisés ci-dessus parmi les 3,5 millions de mal-logés), apparaît un cercle plus large de personnes hébergées, soit quelque **240 000 enfants de 18 ans ou plus qui ont dû retourner vivre chez leurs parents ou grands-parents, faute de ressources suffisantes pour accéder à un logement autonome**, se retrouvant en quelque sorte « résignés » par rapport à leur statut d'hébergé.

À partir de ces différentes données, il apparaît aujourd'hui qu'au total, **8 millions de personnes sont en situation de mal-logement ou de fragilité dans leur logement (hors doubles comptes)**. Sachant que parmi ces 2 millions de personnes, 1 million sont concernées par un cumul de difficultés.

Au total, au moins 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement...

De nombreuses autres situations de fragilité existent, mais ne peuvent être comptabilisées ici (risques de recoupements, chiffres concernant tantôt des ménages, tantôt des personnes...). Les données suivantes constituent cependant d'importants signaux d'alertes, que l'on ne peut ignorer :

- **près d'1,1 million de logements en copropriétés fragiles** classés en « catégorie D », soit la catégorie au plus fort potentiel de fragilité, d'après une étude de l'Anah réalisée en décembre 2012 par le CETE Nord-Picardie,
- **5,1 millions de ménages en situation de précarité énergétique**, d'après le premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) en 2014,
- **70 000 propriétaires et accédants en situation d'impayés** pour le remboursement de leur emprunt immobilier ou le paiement de leurs charges, d'après l'ENL 2006,

- **91 180 ménages ont occupé un logement sans droit ni titre dans leur logement** suite à une décision de justice d'expulsion, d'après un calcul de la Fondation Abbé Pierre à partir des données du ministère de l'Intérieur entre 2009 et 2011 (dernières données disponibles),
- Sans oublier que près de 1,8 million de ménages étaient en attente d'une réponse à leur demande de logement social au 1^{er} juillet 2014, d'après les données du Système national d'enregistrement.

Au vu de ces chiffres, la Fondation Abbé Pierre estime que le total de 8 millions de mal-logés et de personnes fragiles est un minimum. Et que ce sont sans doute plus **de 10 millions de personnes qui subissent en réalité les conséquences de la crise du logement aujourd'hui** (production de logements insuffisante et inaccessible aux plus modestes, flambée des coûts du logement et des charges, blocage de la mobilité résidentielle...).

Si les progrès réalisés par la statistique publique contribuent aujourd'hui à une meilleure « objectivation » des effets de la crise du logement sur les ménages, la Fondation Abbé Pierre continue de signaler les importantes **zones d'ombre et la trop faible actualisation des données** qui entravent aujourd'hui la connaissance du mal-logement, de son ampleur et de ses évolutions.

GLOSSAIRE

115 : Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit pour les sans-abri.

ADF : Assemblée des Départements de France.

ADIL : Agence départementale d'information sur le logement.

AGLS : Aide à la gestion locative sociale.

AHI : Accueil hébergement insertion.

AIVS : Agence immobilière à vocation sociale.

AL : Allocation logement.

ALF : Allocation logement à caractère familial.

ALPIL : Action pour l'insertion par le logement.

ALS : Allocation logement à caractère social.

ALT : Aide au logement temporaire.

ALUR : Accès au logement et à un urbanisme rénové (loi).

AME : Aide médicale de l'État.

AMF : Association des maires de France.

ANAH : Agence nationale de l'habitat.

ANGVC : Association nationale des gens du voyage catholiques.

ANIL : Agence nationale pour l'information sur le logement.

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine.

APAGL : Association pour l'accès aux garanties locatives.

APL : Aide personnalisée au logement.

APUR : Atelier parisien d'urbanisme.

ARS : Agence régionale de santé.

ASE : Aide sociale à l'enfance.

ASLL : Accompagnement social lié au logement.

ASS : Allocation de solidarité spécifique.

ATA : Allocation temporaire d'attente.

AUDA : Accueil d'urgence des demandeurs d'asile.

AVDL : Accompagnement vers et dans le logement.

BTP : Bâtiment et travaux publics.

CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

CAE : Conseil d'analyse économique.

CAF : Caisse d'allocations familiales.

CCAS : Centre communal d'action sociale.

CCAPEX : Commission de coordination des actions de prévention des expulsions.

CCRPA : Conseil consultatif régional des personnes accueillies.

CDC : Caisse des dépôts et consignations.

CDH : Conseil départemental de l'habitat.

CEDS : Comité européen des droits sociaux.

CES : Comité d'évaluation et de suivi.

CETE : Centre d'études techniques de l'équipement.

CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable.

CGL : Confédération générale du logement.

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

CHU : Centre d'hébergement d'urgence.

CIAS : Centre intercommunal d'action sociale.

CIDD : Crédit d'impôt développement durable.

CITE : Crédit d'impôt pour la transition énergétique.

CLE : Caution locative étudiante.

CLH : Commission locale de l'habitat.

CLLAJ : Comité local pour le logement autonome des jeunes.

CMU : Couverture maladie universelle.

CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.

CNAUF : Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier.

CNIS : Conseil national de l'information statistique.

CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

CPH : Centre provisoire d'hébergement.

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

CREP : Constat de risque d'exposition au plomb.

CRHH : Comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

CSP : Contrat de sécurisation professionnelle.

CSPE : Contribution au service public de l'électricité.

- DAL** : Association Droit au logement.
- DALO** : Droit au logement opposable.
- DARES** : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques.
- DDCS** : Direction départementale de la cohésion sociale.
- DDT** : Direction départementale des territoires.
- DGALN** : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.
- DGCS** : Direction générale de la cohésion sociale.
- DHUP** : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages.
- DIHAL** : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement.
- DPE** : Diagnostic de performance énergétique.
- DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
- DREES** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.
- DRIHL** : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement.
- DSR** : Dotation de solidarité rurale.
- DSU** : Dotation de solidarité urbaine.
- ENFAMS** : Enfants et familles sans logement personnel (Enquête).
- ENL** : Enquête nationale logement (Insee).
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.
- ERRC** : European Roma Rights Centre.
- ESH** : Espace solidarité habitat.
- FAIL** : Fonds d'aide aux impayés de loyer.
- FARG** : Fonds d'aide au relogement et de garantie.
- FILOCOM** : Fichiers des logements par communes.
- FJT** : Foyer de jeunes travailleurs.
- FLI** : Fonds de logement intermédiaire.
- FNAL** : Fonds national d'aide au logement.
- FNARS** : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.
- FNDOLLTS** : Fonds national pour le développement d'une offre de logements locatifs très sociaux.
- FPIC** : Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

FSL : Fonds de solidarité logement.

FTM : Foyer de travailleurs migrants.

GRL : Garantie des risques locatifs.

GUL : Garantie universelle des loyers.

HCLPD : Haut comité pour le logement des personnes défavorisées.

HLM : Habitation à loyer modéré.

IAE : Insertion par l'activité économique.

IAURIF : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

IDF : Île-de-France.

IGAS : Inspection générale des affaires sociales.

INED : Institut national d'études démographiques.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

INVS : Institut national de veille sanitaire.

IRDSU : Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain.

IRL : Indice de référence des loyers.

LDD : Livret de développement durable.

LDH : Ligue des droits de l'homme.

LHI : Lutte contre l'habitat indigne.

LHSS : Lit halte soin santé.

LLS : Logements locatifs sociaux.

MAP : Modernisation de l'action publique.

MAPTAM : Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi).

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées.

MGP : Métropole du Grand Paris.

MOI : Maître d'ouvrage d'insertion.

NOTRe : Nouvelle organisation territoriale de la République (loi).

ODENORE : Observatoire des non-recours.

OFCE : Observatoire français des conjonctures économiques.

OLAP : Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne.

ONPE : Observatoire national de la précarité énergétique.

ONPES : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

ONZUS : Observatoire national des zones urbaines sensibles.

- OPAH** : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.
- ORTHI** : Outil de repérage et de traitement de l'habitat indigne.
- PALULOS** : Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale.
- PARSA** : Plan d'action renforcé en direction des personnes sans abri.
- PDAHI** : Plan départemental accueil, hébergement, insertion.
- PDALHPD** : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- PDALPD** : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées.
- PDHU** : Plan départemental d'hébergement d'urgence.
- PDLHI** : Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.
- PIB** : Produit intérieur brut.
- PIG** : Programme d'intérêt général.
- PLAI** : Prêt locatif aidé d'insertion.
- PLF** : Projet de loi de finances.
- PLH** : Programme local de l'habitat.
- PLS** : Prêt locatif social.
- PLU** : Plan local d'urbanisme.
- PLUI** : Plan local d'urbanisme intercommunal.
- PLUS** : Prêt locatif à usage social.
- PNRU** : Programme national de rénovation urbaine.
- POS** : Plan d'occupation des sols.
- PTZ (PTZ+)** : Prêt à taux zéro.
- PUCA** : Plan urbanisme construction architecture.
- RGPP** : Révision générale des politiques publiques.
- RHI** : Résorption de l'habitat insalubre.
- RHVS** : Résidence hôtelière à vocation sociale.
- RMI** : Revenu minimum d'insertion.
- RSA** : Revenu de solidarité active.
- SAMU** : Service d'aide médicale urgente.
- SASH** : Service d'accompagnement social et d'hébergement.
- SCHS** : Service communal d'hygiène et de santé.
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale.
- SDRIF** : Schéma directeur de la région Île-de-France.

SIAO : Système intégré d'accueil et d'orientation.

SNI : Société nationale immobilière.

SNL : Solidarité nouvelle pour le logement.

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

SMS : Service mutualisé de suite.

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

SRU : Solidarité et renouvellement urbains (loi).

STG : Sciences et technologies de la gestion.

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

TLV : Taxe sur les logements vacants.

TPN : Tarif première nécessité.

UNCCAS : Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

UNPI : Union nationale de la propriété immobilière.

USH : Union sociale pour l'habitat.

ZAC : Zone d'aménagement concerté.

ZUP : Zone urbaine prioritaire.

ZUS : Zone urbaine sensible.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

BAIETTO-BEYSSON (Sabine), VORMS (Bernard), *Les observatoires des loyers*, juin 2012.

BALLAIN (René), BENGUIGUI (Francine), *Mettre en œuvre le droit au logement*, La Documentation française, Paris, 2004.

BALLAIN (René), MAUREL (Elisabeth), *Le logement très social. Extension ou fragilisation du droit au logement ?* Editions de l'Aube, Paris, 2002.

BOUILLON (Florence), *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. PUF, 2009.

BROUSSE (Cécile), FIRDION (Jean-Marie), MARPSAT (Maryse), *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte, 2008.

CASTEL (Robert), *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009.

COLLECTIF JEUDI NOIR, *Le petit livre noir du logement*, La Découverte, 2009.

COLOOS (Bernard), *Habitat et ville : quinze questions et controverses*, Edition de l'Aube, 2010.

DAMON (Julien), *L'exclusion*, Que sais-je ?, mars 2008.

DAVEZIES (Laurent), *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*. La République des idées, Le Seuil, 2012.

DOMERGUE (Manuel), ROBERT (Christophe), VAUCHER (Anne-Claire), *Crise du logement : bien la comprendre pour mieux la combattre*, Editions du Cavalier Bleu, 2014.

DONZELOT (Jacques), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, 2006.

DRIANT (Jean-Claude), *Les politiques du logement en France*, La Documentation Française, 2009.

DRIANT (Jean-Claude) dir, *Politiques de l'habitat et crises du logement*, La Documentation française, janvier 2008.

DUFLLOT (Cécile), *De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion*, Fayard, Paris, 2014.

DUVOUX (Nicolas), *Le nouvel âge de la solidarité*, La République des idées, Seuil, 2012.

FIJALKOW (Yankel), *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, 2011.

KOKOREFF (Michel), LAPEYRONNIE (Didier), *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, La République des idées, Seuil, 2013.

LANZARO (Marie), *Sortir de l'hébergement d'insertion vers un logement social en Ile-de-France. Des trajectoires de relogement, entre émancipation et contraintes*, thèse de doctorat, Université Paris Est, 2014.

LE BAYON (Sabine), LEVASSEUR (Sandrine), RIFFLART (Christine), *Ville et logement*, Revue de l'OFCE/Débats et politiques, n°128, 2013.

MAURIN (Eric), *La peur du déclassement*, République des idées, Le Seuil, 2009.

MAURIN (Eric), *Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social*, La République des idées, Le Seuil, Paris 2004.

POULAIN (France), *Le camping aujourd'hui en France, entre loisir et précarité*, Editions de la DDEA de l'Oise, Septembre 2009.

ROBERT (Christophe) et VANONI (Didier), *Logement et cohésion sociale. Le mal-logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte, 2007.

ROBERT (Christophe), *Eternels étrangers de l'intérieur*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007.

BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude (dir.), SEGAUT Marion, *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Armand Colin, 2003.

2. TRAVAUX DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES D'ÉTUDES

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) :

- « *Etat d'avancement du programme Habiter mieux* », novembre 2013.
- « *Prévention en copropriété, les atouts d'une intervention en amont* », Les Cahiers de l'Anah, janvier 2013.
- BRAYE (Dominique), « *Prévenir et guérir les difficultés des copropriétés, une priorité des politiques de l'habitat* », janvier 2012.

Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) :

- « *Bailleurs et locataires face à l'impayé, le conseil des ADIL en matière de prévention des expulsions* », novembre 2014.
- BOSVIEUX (Jean), « *Les logements en copropriété* », mai 2010.

Assemblée nationale :

- LINKENHELD (Audrey), TETARD (Jean-Marie), « *Rapport d'information sur la mise en application de la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social* », 26 novembre 2014.
- PINTÉ (Etienne), « *Rapport sur l'hébergement d'urgence et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées* », remis au Premier ministre en septembre 2008.
- SCELLIER (François), LE BOUILLONNEC (Jean-Yves), « *L'évaluation des dispositifs fiscaux d'encouragement à l'investissement locatif* », rapport d'information n°1088, juillet 2008.

Caisse des dépôts et des consignations (CDC) :

- « *Analyse, rétrospective et prospective de la situation financière des bailleurs sociaux, le choc d'investissement dans le logement social est-il soutenable ?* », Perspectives, septembre 2014.
- « *L'analyse rétrospective de la situation financière des bailleurs sociaux depuis 2006 et projections à moyen terme* », Perspectives, septembre 2013.

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) :

- « *Le mal-logement* », juillet-août 2014.
- « *Les dépenses de logement : allégées par les aides personnelles au logement, mais qui demeurent une charge très forte pour une partie des foyers allocataires* », L'essentiel, mars 2014.

Centre national de l'information statistique (CNIS) :

- « *Le mal-logement* », rapport n° 126, juillet 2011.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) :

- « *La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France* », Consommation et modes de vie n°258, mars 2013.
- « *L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans* », décembre 2012.
- « *Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population* », Cahier de recherche n°281, décembre 2011.
- « *Les difficultés des Français face au logement* », Cahier de recherche n° 265, décembre 2009.

Comité de suivi de la mise en œuvre du Droit au logement opposable :

- 6^e rapport annuel, Droit au logement : *rappel à la loi*, novembre 2012.
- 3^e rapport annuel, *Monsieur le Président de la République, faisons enfin appliquer la loi Daloz*, novembre 2011.

- 2^e rapport annuel, *L'État ne peut pas rester hors la loi*, décembre 2010.
- 2^e rapport annuel, *L'an II du Dalo : Priorité à la bataille de l'offre*, octobre 2009.
- 2^e rapport annuel, *Assumer l'obligation de résultat du droit au logement sur l'ensemble du territoire*, octobre 2008.
- 1^{er} rapport annuel, *Franchir les étapes pour rendre effectif le Droit au logement opposable*, octobre 2007.

Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) :

- « *Rapport sur l'organisation du service statistique dans le domaine du logement* », juin 2014.
- « *La mobilisation du parc privé à des fins sociales en particulier dans les communes en état de carence* », juin 2013.
- « *Les bonnes pratiques des CCAPEX* », juin 2012.

Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier (CNAUF) :

- « *Rapport sur la mise en œuvre du dispositif de mobilisation du foncier public en faveur du logement* », 2014.

Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) :

- « *L'accès au logement des ménages à bas revenus en Ile-de-France* », septembre 2013.
- « *Projet d'avis, « Droits réels/droits formels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes* », juin 2012.
- « *Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'Anru)* », Cese, Rapporteur Marie-Noëlle Lienemann, septembre 2011

Comité d'Évaluation et de Suivi de l'ANRU :

- Rapport 2013, *Changeons de regard sur les quartiers. Vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine*, février 2013.
- Rapport 2011, *Les quartiers en mouvement : vers un acte 2 de la Rénovation Urbaine*, octobre 2011.

Conseil d'État :

- « *Droit au logement, droit du logement* », Rapport public 2009, La Documentation française, Paris, 2009

Conseil de l'Europe :

- « *Le droit au logement : le devoir de veiller à un logement pour tous* », Rapport du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, avril 2008.

Cour des comptes :

- « *L'accueil et l'accompagnement des Gens du voyage* », Rapport thématique, octobre 2012.

- « *La politique publique de l'hébergement des personnes sans domicile* », Rapport d'évaluation, novembre 2011.
- « *Les personnes sans domicile* », Rapport public thématique, La Documentation française, mars 2007.

Défenseur des droits :

- « *Enquête sur les discriminations dans l'accès au logement locatif* », novembre 2012.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) :

- « *Trente ans d'évolution des dépenses de logement des locataires du parc social et du parc privé* », Dossier solidarité et santé, n°55, juillet 2014.

FORS - Recherche sociale :

- « *Les coûts sociaux du mal-logement* », n°204, octobre-décembre 2012.
- « *L'hébergement dans le logement d'un tiers : les solidarités privées à l'épreuve, dans un contexte de crise du logement* », n°203, juillet-septembre 2012.
- « *La politique de la ville, rupture et continuité de l'action et des débats* », n° 195 et n° 196, octobre-décembre 2010.
- « *Logement : extension du domaine de la crise* », n°194, avril-juin 2010.
- « *La résidence alternée des enfants de couples séparés* », n° 193, janvier-mars 2010.

Haut comité pour le logement des personnes défavorisées :

- Avis relatif à la situation des populations des campements en France métropolitaine, juillet 2014.
- 17^e rapport, *Habitat et vieillissement : vivre chez soi mais vivre parmi les autres*, octobre 2012.
- « *Loyers Hlm, droit au logement et mixité sociale* », avril 2012.
- 16^e rapport, *Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale : mener à bien la mutation*, juillet 2010.
- 15^e rapport, *Hébergement des personnes en difficulté : sortir de la gestion de crise*, juin 2009.

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) :

- « *L'efficacité sociale des aides personnelles au logement* », rapport thématique n°1, mai 2012.
- « *Évaluation des aides personnelles au logement* », rapport mai 2012.
- « *Bilan de la mise en œuvre des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO)* », rapport février 2012.

Institut national des études démographiques (INED) :

- PAN KE SHON (Jean-Louis) et SCODELLARO (Claire), « *Discrimination au logement et ségrégation ethno- raciale en France* », in Documents de Travail 171, Ined, 2011.

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF) :

- « *L'habitat indigne en Ile-de-France : processus et enjeux* », in Note rapide n°548, mai 2011.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) :

- BLANCHET (Didier), LE GALLO (Françoise), « *Retour vers le futur : trente ans de projections démographiques* », Insee Référence, édition 2014.
- « *Enquête budget famille 2011* », n°158, septembre 2014.
- « *Politique de la ville métropolitaine : une nouvelle géographie prioritaire recentrée sur 1300 quartiers prioritaires* », Portrait social, édition 2014.
- « *Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situation* », Portrait social, édition 2014.
- « *Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance* », juin 2014.
- BONNAL (Liliane), BOUHMADI (Rachid), FAVARD (Pascal), « *Inégalités d'accès au logement social : peut-on parler de discrimination* », Economie et Société, n°464, avril 2014.
- « *Bilan économique 2012 la construction à la peine* », mai 2013.
- « *La redistribution : état des lieux en 2012* », France Portrait social édition 2013.
- « *Entre 2005 et 2011, le taux d'effort des locataires se sont accrus, ceux des propriétaires sont restés stables* », France Portrait social édition 2013.
- « *Trajectoires individuelles et pauvreté* », in Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010.
- « *Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement* », n° F1002, mars 2010.
- « *Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans* », in Cinquante ans de consommation en France, édition 2009.
- « *Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages* », in France, Portrait social, édition 2008.

Insee Première

- « *Les niveaux de vie en 2012* », n°1513, septembre 2014.
- « *Les sans-domicile et l'emploi : des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie* », n°1494, avril 2014.
- « *L'hébergement des sans-domicile en 2012* », n°1455, juillet 2013.
- « *La part du logement dans le budget des ménages en 2010 – Alourdissement pour les locataires du parc privé* », n°1395, mars 2012.
- « *Conditions de logement de 2005 à 2010 – Légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes* », n°1396, mars 2012.
- « *Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010* », n°1380, novembre 2011.
- « *La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer* », n°1351, mai 2011.
- « *Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles* », n°1330, janvier 2011.
- « *La population en zones urbaines sensibles* », n°1328, décembre 2010.

- « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », n°1225, février 2009.
- « Les logements en 2006 – Le confort s'améliore mais pas pour tous », n°1202, juillet 2008.

Institut national de veille sanitaire (INVS) :

- LECOFFRE (C) PROVINI (C), BRETIN (P), « Dépistage du saturnisme chez l'enfant en France de 2005 à 2007 », septembre 2010.
- « Imprégnation des enfants par le plomb en France en 2008-2009 », avril 2010.

Institut politique de Sondages et d'Opinions Sociales (IPSOS) :

- « Les Français et le logement : lucides ou résignés ? », octobre 2013, pour le baromètre du logement de Nexity.
- « Les enjeux du logement en 2012 », Sondage pour Nexity, septembre 2011.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et CGEDD :

- ANCIAUX (Jean-Paul), « Le logement étudiant et les aides personnelles au logement », 2008.

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement :

- DERACHE (Hubert), « Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des Gens du voyage », Rapport au Premier ministre, juillet 2013.
- « Rapport sur la situation du logement en France – Données sur l'évolution des loyers en 2011 des locaux à usage d'habitation », Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), septembre 2012.

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) :

- « Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique », étude réalisée par FORS Recherche Sociale pour le compte de l'ONPES, mai 2014.
- « La mortalité des personnes sans domicile en France entre 2008 et 2010 », Lettre n°3, septembre 2013.
- « Penser l'assistance », rapport thématique, 2013
- « L'accession à la propriété des ménages pauvres et modestes », Lettre n°3, mai 2012.
- « Effets de la crise économique », La Documentation française, 2014.

Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) :

- « Dix ans de programme national de rénovation urbaine : bilan et perspectives », mars 2013.
- *Rapports 2013, 2012, 2011, 2010, 2009, 2008*, Paris.

Plan urbanisme construction architecture (PUCA) :

- FILIPPI (Benoît), FUNES (Cyrille), NABOS (Hervé), TUTIN (Christian), « *Marché*

du logement et fractures urbaines en Ile-de-France », PUCA Recherche, n° 184, décembre 2008.

- LELÉVRIER (Christine), « *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain* », Synthèse de travaux menés entre 2004 et 2007, mars 2008.

Sénat :

- DINI (Muguette), MEUNIER (Michelle), « *Rapport d'information n°655* », juin 2014.
- Rapport parlementaire d'information, n°49 « *Avenir de l'organisation décentralisée de la République* », octobre 2013.
- DILAIN (Alain), « *Rapport sur les copropriétés très dégradées, pistes de réflexions législatives* », Mission Parlementaire sur les copropriétés en danger, avril 2013.
- MEZARD (Jacques), POINTEREAU (Rémy), « *Vers une dotation globale de péréquation ? A la recherche de la solidarité territoriale* », rapport d'information n°309 (2009-2010), au nom de la Délégation des collectivités territoriales du Sénat, février 2010.
- DEMUYNCK (Christian), « *France, ton atout « jeunes » : un avenir à tout jeune* », rapport d'information n°436, 2009.
- BRAYE (Dominique), REPENTIN (Thierry), « *Les facteurs fonciers et immobiliers de la crise du logement* », Rapport d'information n°442, 2005.

3. TRAVAUX DES FÉDÉRATIONS, FONDATIONS, OPÉRATEURS ET ASSOCIATIONS

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) :

- « *La démarche de réalisation des diagnostics à 360° se poursuit* », Lettre n°13, avril 2013.

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) :

- « *Baromètre 115* », novembre 2014
- « *Baromètre 115 - Synthèse hivernale 2013-2014* », mai 2014.

Fondation Abbé Pierre :

- « *Liens entre précarité énergétique et santé : analyse conjointe des enquêtes réalisées dans l'Hérault et le Douaisis* », novembre 2013.
- « *Guide de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement* », avril 2013.
- « *L'accès à l'habitat des personnes sdf en situation de grande précarité* », Les cahiers du logement, février 2013.
- « *Guide Dalo : mon Droit au logement opposable : comment ça marche ?* », septembre 2012.
- Bilan du programme « *2000 toits pour 2000 familles* », avril 2012.

- « *Guide prévention des expulsions locatives pour impayés* », mars 2012.
- « *L'accès aux droits : un impératif face à la crise du logement en Ile-de-France* », novembre 2010.

Jurislogement :

- *Défendre les droits des occupants de terrain*, La Découverte, Guides, 2014.

Samu social :

- « *Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France* », Rapport d'enquête ENFAMS, octobre 2014.

Secours catholique :

- *Rapport des statistiques d'accueil 2013, 2012, 2011, 2010*.

Union nationale des associations familiales (UNAF) :

- « *Familles et logement : des convergences d'objectifs sur des enjeux communs* », in Réalités familiales, n°98-99, 2012.

Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) :

- Baromètre de l'action sociale, octobre 2014.
- « *Positionnement de l'UNCCAS sur le dispositif de domiciliation* », septembre 2013.

Union sociale pour l'habitat (USH) :

- « *Accompagner le développement économique et l'emploi* », rapport au congrès, septembre 2013.
- « *L'habitat social dans la prospective territoriale* », Habitat et Sociétés n°63, 2011.
- « *Le logement social : un luxe ?* », Rapport du Conseil social, septembre 2011.
- « *Éclairage sur le logement des jeunes* », Rapport du Conseil social, septembre 2010.

4. ARTICLES ET REVUES

BEHAR (Daniel), « *Faut-il vraiment territorialiser la politique de l'habitat ?* », Habitat et Société, n°59, septembre 2010.

BERNARD (Nicolas), « *Le Droit au logement opposable vu de l'étranger : poudre aux yeux ou avancée décisive* », in Revue de Droit Public, N°3-2008.

BOCQUET (Alain) et DUMAS (Françoise), « *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle, de proposer des réponses concrètes et d'avenir pour que les associations puissent assurer leurs missions, maintenir et développer les emplois liés à leurs activités, rayonner dans la vie locale et citoyenne et conforter le tissu social* », 25 novembre 2014.

BONNEVAL (Loïc), « *Le contrôle des loyers empêche-t'il l'investissement dans l'immobilier ?* », Métropolitiques, octobre 2011.

BOURGEOIS (Marine), « *La gestion quotidienne de l'attribution des logements sociaux : une approche ethnographique du travail des agents des HLM* », Working papers du programme Villes & territoires, août 2011.

BOVARD (Odile), *Bilan Moyen Terme 2009-2013*, juin 2014.

BROSSARD (Vanessa), « *Dans la boîte noire du diagnostic social. La construction des situations de ménages par des intervenants sociaux pour décider de l'attribution d'un logement* », in Rhizome n°51, janvier 2014.

BROUANT (Jean-Philippe), « *La continuité dans le changement, c'est maintenant !* », AJDA 2014.

CHANAL (Martine) et UHRY (Marc), « *Gens du voyage : le nécessaire renouvellement de l'intervention publique* », Hommes et Migrations n°1227, septembre-octobre 2000.

CHARMES (Eric) et FITRIA (Arie), « *Le département, futur représentant du périurbain ?* », Métropolitiques, septembre 2014.

CIUCH (Jean-Michel) et COLOMBANI (Evelyne), « *Crise du logement : la mise en accusation de l'immobilier d'entreprise* », Immogroup Consulting, janvier 2011.

COLOOS (Bernard), « *La construction et les marchés des logements neufs en France* », Revue d'économie financière, n°115, septembre 2014.

CORDIER (Mathilde) et MEUNIER (Jules-Mathieu), « *L'animation intercommunale des politiques locales de l'habitat : avancées et limites de la construction d'une capacité d'action collective dans les agglomérations de Lyon, Nantes et Toulouse* », Lab'Urba, Institut d'Urbanisme de Paris, mars 2009.

DELPECH (Claire), « *La délégation des aides à la pierre à l'heure du bilan...* », Etudes Foncières, n°141, septembre-octobre 2009.

DEVALIERE (Isolde) et TEISSIER (Olivier), « *Les indicateurs de la précarité énergétique et l'impact de deux dispositifs nationaux sur le phénomène* », Informations Sociales n°184, juillet-août 2014.

DILAIN (Claude) et ROCHE (Gérard), « *Le droit au logement opposable à l'épreuve des faits* », rapport d'information n° 621, juin 2012.

DRIANT (Jean-Claude), « *Que retenir des « mauvais résultats » de la construction en 2013* », AEF n°13035, février 2014.

FABRIS (Etienne) et PEILLNO (Pierre), « *Évolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social. Les représentations à l'épreuve de la réalité* », pp.34-49, in Informations sociales, n° 141, 2007.

GUYAVARCH (Emmanuelle) et GARCIN (Elsa), « *Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles* », Informations sociales, n°182, 2014.

KAMOUN (Patrick), « *Financement du logement social et évolutions de ses missions* », in Informations sociales n° 123, mai 2005.

LEDESERT (Bernard), « *Quand le logement rend malade : l'impact de la précarité énergétique sur la santé* », Informations sociales n°184, juillet-août 2014.

LEVY-VROELLANT (Claire) et VANONI (Didier), « *Le mal-logement est-il soluble dans le logement social ? De l'émergence de la demande au refus d'attribution* », Informations Sociales n°184, juillet-août 2014.

LINOT (Benoît), « *La propriété privée à l'épreuve de l'intérêt général* », IEP de Grenoble, 2012.

MARPSAT (Maryse), « *L'enquête de l'Insee sur les sans-domicile : quelques éléments historiques* », Courrier des statistiques n°123, janvier-avril 2008.

POLLARD (Julie), « *L'action publique par les niches fiscales. L'exemple du secteur du logement* », in Philippe Bezes et Alexandre Siné, Gouverner (par) les finances publiques, Presses de Sciences Po, Paris, 2011.

ROBERT (Christophe) et VAUCHER (Anne-Claire), « *Le mal-logement en France : mieux connaître pour mieux agir* », Informations sociales n°184, juillet-août 2014.

ROBERT (Christophe), « *La précarité énergétique a-t'elle un impact sur la santé des ménages* », Les Cahiers de l'Anah, n° 143, juillet 2014.

ROBERT (Christophe), « *Quand c'est le logement qui rend malade* », Informations sociales, n° 184, juillet-août 2014.

ROBERT (Christophe), « *Territorialiser la lutte contre le mal-logement* », Métropolitiques, octobre 2013.

ROBERT (Christophe), « *Le logement au cœur de la crise* », Esprit, janvier 2012.

SALA PALA (Valérie), « *Le racisme institutionnel dans le logement social* », in Sciences de la société, dossier « Les idéologies émergentes des politiques territoriales », n° 65, 2005.

SEZNEC (Erwan), *Robien, Scellier... ruinés. Le plus grand scandale immobilier de l'après-guerre*, Seuil, Paris, 2013.

TIMBEAU (Xavier), « *Les bulles « robustes » : pourquoi il faut construire des logements en région parisienne* », Revue de l'OFCE/Débats et politiques, n°128, 2013.

TRANNOY (Alain) et WASMER (Etienne), « *Comment modérer les prix de l'immobilier ?* », Les notes du CAE n°2, février 2013.

UHRY (Marc), « *Dévitaiser le droit de propriété de sa substance spéculative* », Revue Passerelles, février 2014.

UHRY (Marc), « *Frottements ignorants : l'institution et les squats* », in Revue française des affaires sociales, 2002.

Le Monde :

- « *Aides au logement et loyers : l'erreur de raisonnement* », 15 décembre 2014.
- « *L'accueil d'urgence des sans-abri débordé par la demande croissante de familles* », 9 décembre 2014.
- GRJEBINE (Thomas), « *Non, la France ne souffre pas d'un problème d'offre de logement* », 29 octobre 2014.
- CORNUEL (Didier), « *Mal-logement, loyers élevés, dépenses de logement insupportables : que disent vraiment les statistiques ?* », 12 mai 2014.
- PINTE (Etienne), GALLOIS (Louis), « *Le Pacte de responsabilité, le compte n'y est pas !* », 30 avril 2014.

Les Échos :

- « *Logement intermédiaire : Hollande annonce une enveloppe de 1,9 milliard d'euros* », 15 septembre 2014.
- « *La transformation et la mutation des immeubles de bureaux* », étude de l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France, novembre 2014.
- « *Habitat mobile permanent : les collectivités préfèrent ignorer les besoins* », communiqué de presse ANGVC, 9 octobre 2014.
- « *Le Dalo : une loi nationale évaluée au travers de sa mise en œuvre locale* », Lettre de l'Observatoire de Lyon n° 12, juin 2012.

Dépôt légal : Janvier 2015

L'ARTÉSIENNE - 03.21.72.78.90 - 62800 LIÉVIN

